

GANHRI 2021 ANNUAL MEETING
PROTECTING AND PROMOTING HUMAN RIGHTS DEFENDERS AND
CIVIC SPACE: CONSULTATION ON GANHRI'S GLOBAL ACTION PLAN
1^o juillet 2021 16:30-18:00 (10 mn)

En octobre 2018, à l'occasion du 20^e anniversaire de la Déclaration des Nations unies sur les défenseurs des droits de l'Homme, GANHRI, l'Alliance Globale des Institutions Nationales des droits de l'Homme avait décidé de centrer son assemblée annuelle de Marrakech sur la question des défenseurs. Nous avons entendu des témoignages des différentes régions sur les menaces et attaques dont sont victimes les défenseurs. Et dans le même temps, nous avons également rappelé, et nous avons des témoignages très forts pour le démontrer, que les INDH elles-mêmes, leurs membres et leur staff, sont également des défenseurs et parfois également visés par des attaques, des menaces. A l'issue de cette Assemblée annuelle, les INDH ont adopté une importante déclaration qui rappelle le rôle que les INDH peuvent jouer dans la protection des défenseurs des droits humains et de l'espace civique et dans la prévention des risques auxquels ils sont exposés. Et nous avons aujourd'hui dans ce panel des représentants de différentes Institutions Nationales pour témoigner des risques et des stratégies qu'elles ont pu développer.

La Déclaration de Marrakech met un accent très fort sur la question des femmes défenseuses, qui sont l'objet des mêmes menaces et des mêmes attaques que leurs collègues masculins, mais, parce qu'elles sont des femmes, elles sont également l'objet d'autres formes de menaces et de terribles attaques basées sur le genre qui les visent tout particulièrement ainsi que les membres de leur famille et appelle donc des réponses plus spécifiques.

La Déclaration de Marrakech appelle également toutes les INDH à développer des stratégies et des programmes propres pour mieux protéger les défenseurs. A le faire sur le plan national, mais également

sur le plan régional et les 4 régions mondiales de GANHRI ont donc développé leur propre stratégie régionale de protection des défenseurs.

Pour compléter l'édifice de protection des défenseurs, et après les plans nationaux et les stratégies régionales, la Déclaration de Marrakech nous a demandé de développer une stratégie et un plan d'action global propres à GANHRI qu'on m'a demandé de vous présenter aujourd'hui avant de donner la parole à nos collègues des différentes régions.

Ce Plan Global a été préparé dans un processus de consultation très étendu, nous avons envoyé un questionnaire à toutes les INDH et je dois dire que nous avons été impressionnés par la qualité de la réflexion, la diversité des approches et les nombreuses actions concrètes développées par les INDH dans le monde.

Nous avons également eu des entretiens individuels avec un grand nombre de présidents ou de personnel des INDH, pour approfondir ou clarifier des éléments pratiques. Nous avons également échangé avec les 4 secrétariats régionaux, avec l'idée que le Plan Global ne devait surtout pas dupliquer, mais compléter les dispositifs nationaux et régionaux et prévoir des actions propres à GANHRI.

Nous avons également rappelé que rien ne peut être développé dans le domaine de la protection et de la prévention sans d'abord écouter la voix des défenseurs eux-mêmes. C'est le principe de l'approche par les droits. Et c'est la raison pour laquelle nous avons rencontré des réseaux de défenseurs, de différentes régions y compris un impressionnant réseau de femmes défenseures, pour écouter leur voix et nous laisser inspirer par leurs propositions. Et là aussi, je dois dire que les rencontres ont été très inspirantes et très fructueuses. Parce que les défenseurs nous ont dit ce qu'ils attendaient des INDH. Ce que nous pourrions faire pour mieux les protéger et promouvoir leur travail.

Et enfin nous avons eu des entretiens approfondis avec le système des Nations unies, en particulier ONU Femmes et le Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme qui développent également leurs propres stratégies sur la protection de l'espace civique et la protection des défenseurs des droits humains. Et je remercie en particulier Peggy Hicks et Birgit Kainz pour leur implication personnelle dans ce travail.

Alors pour en venir au plan, nous avons voulu rappeler de manière très forte que nous avons une définition unique des défenseurs, contenue dans la Déclaration des Nations unies sur les défenseurs de 1998 et qu'il est essentiel de garder cette définition intacte, malgré les attaques qu'elle subit depuis quelques années de la part d'un groupe d'états qui voudraient la limiter pour mieux contrôler et réduire au silence les défenseurs.

Le Plan note ensuite la position unique que peuvent jouer les INDH, parce qu'elles sont des structures de l'état, mais indépendantes des gouvernements et qu'elles jouent une fonction très particulière de liaison entre le gouvernement et la société civile des pays.

Puis le plan se développe autour de 3 grands objectifs et, pour chacun des 3 grands objectifs, nous avons développé une série d'actions très concrètes :

1. Promouvoir et protéger les défenseurs et l'espace civique en poussant à la mise en œuvre concrète de la déclaration sur les défenseurs. Ceci passera par la mise en place de mécanismes de protection et un travail de promotion de l'égalité de genre. Et en faisant un travail concret de monitoring de l'espace civique dans nos pays.
2. Soutenir et protéger les INDH en tant que défenseurs des droits humains en faisant un travail de documentation et en intervenant à tous les niveaux pour leur protection concrète et en mobilisant les mécanismes des Nations unies et des

organisations intergouvernementales régionales. Et, notamment dans les cas de représailles, en activant le mécanisme de la Sous-Secrétaire Générale des Nations unies pour les droits de l'Homme, Ilse Brand-Kheris. Et enfin, en mobilisant un mécanisme propre à GANHRI lorsque des membres ou des staffs d'INDH sont menacés.

3. Rassembler et réunir les INDH au niveau mondial et servir de porte-voix collective pour participer au développement et à la mise en œuvre des normes universelles et nationales sur les défenseurs et l'espace civique. En facilitant les échanges de bonnes pratiques et les outils développés au niveau national et en mobilisant les énergies de tous pour promouvoir la connaissance et la mise en œuvre du Guide du Haut-Commissariat sur la protection de l'espace civique et le Guide de conduite pour les entreprises, préparé par le Groupe de Travail des Nations unies sur « Entreprises et Droits de l'Homme ».

Avant de conclure, je souhaite rappeler une chose essentielle : GANHRI est une alliance globale, avec des niveaux d'intervention différents et nous ne voulons pas dupliquer le travail des uns et des autres. Chacun devra jouer le sien, les INDH au niveau national, les bureaux régionaux au sein des 4 régions mondiales et le Secrétariat de GANHRI mettra en œuvre les 3 grands objectifs et les actions prévues dans le Plan Global.

N'oublions pas non plus qu'il existe des mécanismes nationaux et internationaux puissants pour protéger les défenseurs en danger, à commencer par le mandat de Rapporteur Spécial sur les défenseurs, que j'ai eu l'honneur d'occuper de 2014 à 2020. Il y a également des mécanismes similaires au sein des organisations régionales, la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples, la Commission Interaméricaine des Droits de l'Homme, le Conseil de l'Europe, l'OSCE.

L'Union Européenne et une dizaine de pays ont développé des lignes directrices sur la protection des défenseurs. Des coalitions internationales, régionales de défenseurs se sont mises en place et mettent en œuvre des mécanismes de protection ou de relocalisation pour les défenseurs des droits de l'Homme.

Parce qu'il ne faut jamais oublier que, tous les jours, partout dans le monde, dans votre région, des femmes et des hommes sont bâillonnés, sont empêchés de se réunir, sont réprimés lorsqu'ils manifestent pacifiquement, sont assimilés à des terroristes, la presse est muselée ou placée sous contrôle quand elle n'est pas placée sous écoute ou sous le contrôle de l'état. Et la pandémie de COVID 19 a rendu encore plus difficile l'action des défenseurs.

Et pourtant, tous les jours et partout dans le monde, dans votre pays, dans votre région, des femmes se lèvent pour manifester et demander où sont passés leurs frères et leurs sœurs, leurs époux ou parfois leurs enfants.

Tous les jours, et malgré la répression qui s'abat sur eux ou sur leurs familles, des femmes et des hommes se réunissent pour promouvoir les droits de l'homme et les libertés fondamentales, poussés par une incoercible force de conviction et un courage magnifique.

Ces femmes et ces hommes, victimes souvent anonymes, combattants de la liberté, militants anonymes ou plus connus sont des défenseurs.

Nous souhaitons tous que, grâce à votre implication et votre travail, les défenseurs des droits humains, mieux protégés, pourront opérer dans un environnement sain, sûr et propice.

Je vous remercie

